

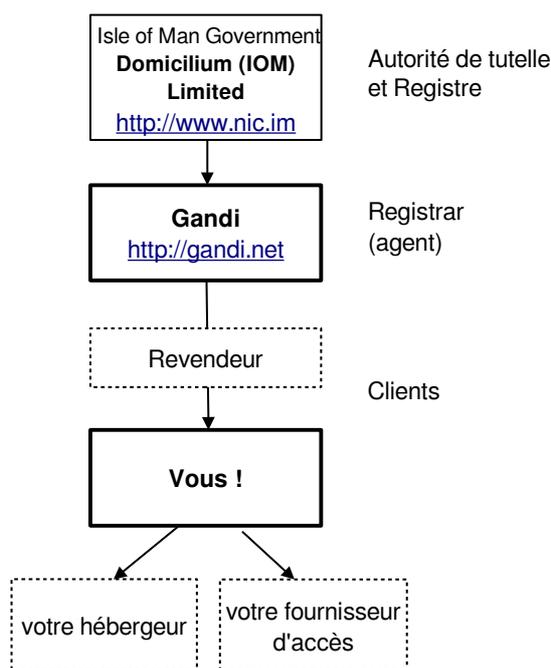
version n° 1.3 du 26 octobre 2016

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IM supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .IM.1. Autorité de tutelle et Registre

.IM est l'extension officielle de l'Île de Man. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .IM :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .IM.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IM, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IM, définies par le Registre Domicilium, consultables aux adresses suivantes :

- Règles applicables aux .IM : <https://www.nic.im/pdfs/IMRules.pdf>
- Termes et conditions : <https://www.nic.im/pdfs/termsandconditions.pdf>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .IM. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

Article .IM.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/im/info>

Les .IM sont ouverts à tous.

Certains termes ne sont pas disponibles à l'enregistrement :

- les termes faisant partie de la « liste noire » du Registre (qui n'est pas publiée), des mots indésirables, et les termes en relation avec toute activité réglementée sur l'Île de Man. Tout demandeur qui se voit refuser l'attribution d'un domaine par le Registre pour une de ces raisons dispose de 10 jours à partir de la date de la décision pour faire appel, en motivant sa demande et en suivant la procédure d'appel disponible sur le site du Registre .IM ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret.

Par ailleurs, veuillez noter que :

- Vous devez fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine ;
- dans certains cas, le Registre peut demander des informations ou documents complémentaires pour vérifier Votre identité, lors de Votre demande d'enregistrement ou de modification d'un nom de domaine ;
- le Registre se réserve le droit de vérifier la conformité de Votre demande avec les règles du Registre, avant ou après l'enregistrement ou le renouvellement du domaine ;
- le Registre se réserve le droit de refuser l'enregistrement de domaines ou de supprimer des domaines sur requête des autorités compétentes.

Article .IM.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 2 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .IM.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/im>

Les noms de domaine de 1 et 2 caractères sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'indiqués sur Notre interface lors de Votre commande.

Article .IM.6. Stockage et utilisation des données personnelles

Vous acceptez que le Registre accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Article .IM.7. Règlement des litiges

Le Registre a mis en place une procédure de résolution des litiges spécifique au .IM (IM DRP), à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

<https://www.nic.im/pdfs/disputeresolution.pdf>

Article .IM.8. Transfert

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration).

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Le transfert d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .IM.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .IM.10. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, la procédure de destruction est précédée d'une période de suspension (Hold) de 30 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Si le nom de domaine n'est pas renouvelé dans ces délais, le Registre le supprimera, et le nom de domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

-fin de l'annexe .IM-